

Article 31 du Règlement

M. Lapierre: Aux États-Unis. Parlez-nous des prêts américains.

M. Lanthier: Monsieur le Président, on faisait allusion tout à l'heure, et je crois que c'est injuste, moi-même ne connaissant pas la procédure parlementaire, je croyais qu'un débat, c'est un endroit où on avait l'occasion de se répondre. Mais c'est un peu traître parce que les derniers qui parlent peuvent parler des premiers et non l'inverse.

M. Lapierre: Les derniers seront toujours les premiers.

M. Lanthier: On a fait allusion tout à l'heure à des bras tordus. Monsieur le Président, on a fait tout à l'heure allusion au fait que certains banquiers auraient déclaré qu'ils ont eu les bras tordus. Je vais vous dire, moi j'ai assisté, contrairement, je ne pense pas que ce sont tous les gens du parti libéral qui peuvent dire cela parce que souvent on a vu au Comité des finances, du commerce et des questions économiques, que le parti libéral était absent quand on interviewait les gens qui venaient nous rendre des témoignages.

Cependant, ayant assisté à chacun des témoignages des présidents de banques, et particulièrement à celui du président de l'Association des banques, monsieur le Président . . .

M. Lapierre: Coupable!

M. Lanthier: . . . lequel s'est dit que toutes les banques endossaient . . . l'Association des banques . . . s'était fait demander par un représentant du Nouveau parti démocratique s'il s'était fait tordre le bras par la ministre.

M. Lapierre: Est-ce que tu étais là?

M. Lanthier: Ils ont répondu formellement: non. Premièrement, c'étaient des gens concernés qui étaient directement impliqués dans les négociations, lorsque ces gens-là ont déclaré formellement et ont répondu aux questions directement, les mêmes questions qui ont été soulevées à la Chambre tout à l'heure. Deuxièmement, on leur a demandé: Vous êtes-vous sentis forcés d'embarquer dans un «paquet de sauvetage semblable», si on peut se permettre l'expression? Les gens ont dit: oui. Oui, mais par qui, par le gouvernement? Les gens nous ont répondu formellement: non, par les événements. Tout le monde était convaincu qu'il n'y avait pas autre chose à faire cette fois-là que de faire ce qui a été fait.

M. Malépart: C'est le gouvernement qu'il a voulu dire.

M. Lanthier: Soyez assuré que les événements n'ont pas été créés par le gouvernement. S'ils ont été créés, c'est par le gouvernement précédent.

M. Malépart: Alors, le président de la banque a publié la liste.

M. Lanthier: Deuxièmement, j'aimerais s'il vous plaît, monsieur le Président, ramener quelque chose que le député de

Laval-des-Rapides (M. Garneau) a raconté tout à l'heure, à savoir qu'il y avait des gens dans sa circonscription qui étaient dans l'angoisse.

Monsieur le Président, on ne peut tout de même pas nous accuser de deux choses. Si le gouvernement actuel a décidé d'assumer ses responsabilités et de rembourser tout le monde, même au-dessus de \$60,000, on ne peut pas l'accuser, d'une part, de rembourser au-dessus de \$60,000 et, d'autre part, de l'accuser que des gens sont dans l'angoisse. Il n'y a pas d'angoisse, le gouvernement assume ses responsabilités. Tous les déposants seront assurés, d'une part, par la Caisse de dépôt fédéral jusqu'à \$60,000, et au-dessus de cela, dû à des engagements pris conjointement par le gouvernement et ses associés de l'époque du sauvetage, les grandes banques canadiennes, tout le monde s'est embarqué pour dire que nous compensions tout le monde. Le gouvernement assume ses responsabilités.

Alors, l'angoisse que tend à semer la vieille opposition libérale, je crois qu'elle ne tient pas chez notre population, monsieur le Président.

M. Malépart: Tu enlèves l'argent des familles pour la donner aux riches!

M. Lanthier: Tout le monde va être remboursé. C'est clair. Il n'y a pas eu d'équivoque là-dessus, tout le monde va être remboursé, et ils vont être remboursés aussi vite que l'opposition va comprendre que la vraie responsabilité du gouvernement, c'est de faire des remboursements complets.

Maintenant . . . Tout à l'heure, on a fait allusion aux caisses populaires. Monsieur le Président, hier soir, nous avons reçu au Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques les Caisses populaires Desjardins, du Québec, lequel mouvement est montré en exemple autant comme solidité financière que comme implication du citoyen dans ses institutions bancaires, et ce, non seulement à Québec mais à travers le Canada.

M. Lapierre: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le Président: L'honorable député de Shefford (M. Lapierre) sur un rappel au Règlement.

M. Lapierre: Monsieur le Président, le député est en train de faire référence à tout ce qui se discute dans le comité. Est-ce que les sujets qui sont discutés au comité doivent aussi l'être à la Chambre? Est-ce que vous pourriez me rappeler le Règlement?

M. le Président: Les députés savent très bien que les affaires d'un comité ne peuvent être discutées ici, mais, la chose que j'ai entendue, est-ce que le député a utilisé le témoignage ici pour son argument? Il a ce droit. Les députés savent cela très bien.